

Image not found or type unknown



Construction d'une maison en limite de propriété

Par **diti59**, le **11/04/2011** à **09:14**

Bonjour,
Une construction à usage d'habitation est en cours à côté de la mienne. Un espace d'environ 2 cm sépare nos deux pignons. Le pignon en construction peut-il être accolé au niveau de mes tuiles ? Dans l'affirmative, le constructeur a-t-il obligation de poser, de ce fait, un solin afin d'écarter tout risque d'humidité ?